



MIDLAND COMPLÈTE LA DEUXIÈME TRANCHE D'UN PLACEMENT PRIVÉ TOTALISANT 3,5 M\$

Montréal, le 01 décembre 2022. Exploration Midland inc. (« **Midland** ») (TSX-V : MD) est heureuse d'annoncer la clôture d'une deuxième tranche du placement privé sans l'entremise d'un courtier antérieurement annoncé le 17 novembre 2022 (le « placement privé ») par l'émission de 1 450 000 actions ordinaires à un prix de 0,40 \$ l'action ordinaire, de 110 000 actions ordinaires accréditatives (les « actions accréditatives ») à un prix de 0,50 \$ l'action accréditative et 696 970 actions accréditatives à un prix de 0,70 \$ l'action accréditative, pour un produit brut total de 1 122 879 \$. Le total du produit brut du placement privé est de 3 484 880 \$. Les titres émis dans le cadre de la deuxième tranche du placement privé sont soumis à une période de détention de quatre mois expirant le 2 avril 2023.

SIDEX s.e.c., et Capital régional et coopératif Desjardins, dont le gestionnaire est Desjardins Capital, ont participé au financement pour un montant total de 580 000 \$.

Midland utilisera le produit du placement privé afin de financer les travaux d'exploration sur ses propriétés au Québec et aux fins générales de l'entreprise.

À la suite de la clôture de la deuxième tranche du placement privé, il y a 82 420 197 actions ordinaires de Midland émises et en circulation.

Dans le cadre de la deuxième tranche du placement privé, un initié a souscrit des titres pour un montant de 25 000 \$. Cette souscription est dispensée de l'obligation d'établir une évaluation officielle et de l'approbation des porteurs minoritaires prévues au Règlement 61-101 sur *les mesures de protection des porteurs minoritaires lors d'opérations particulières* (« Règlement 61-101 ») en vertu de la dispense prévue aux paragraphes 5.5(a) et 5.7(1)(a) du Règlement 61-101, puisque ni la juste valeur marchande du placement privé ni la contrepartie payée par les initiés excèdent 25 % de la capitalisation boursière de Midland.

Le placement privé a été effectué en vertu des dispenses de prospectus des lois sur les valeurs mobilières applicables et est assujéti à l'approbation définitive de la Bourse de croissance TSX.

À propos de Midland

Midland mise sur l'excellent potentiel minéral du Québec pour faire la découverte de nouveaux gisements d'or, d'éléments du groupe du platine et de métaux usuels de calibre mondial. Midland est fière de compter sur des partenaires renommés tels que BHP Canada Inc., Rio Tinto Exploration Canada Inc., Probe Metals Inc., Wallbridge Mining Company Ltd, Mines Agnico Eagle Limitée, Osisko Développement Corp., SOQUEM inc., Exploration Brunswick inc., le Fonds d'exploration minière du Nunavik et Mines Abcourt inc. Midland préfère travailler en partenariat et entend conclure rapidement des ententes à cet égard en ce qui concerne ses propriétés nouvellement acquises. La direction évalue actuellement d'autres opportunités et projets afin de bonifier le portfolio de la Société et créer une valeur ajoutée pour ses actionnaires.

Gino Roger, Président et Chef de la direction
Tél. : 450 420-5977
Télé. : 450 420-5978
Courriel : info@midlandexploration.com
Site Web : www.midlandexploration.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse renferme certains énoncés prospectifs qui comprennent des éléments de risque et d'incertitude et nul ne peut garantir que ces énoncés se révéleront exacts. Il s'ensuit que les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux anticipés par de tels énoncés. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le rapport annuel et lors de dépôts par Midland auprès des autorités réglementaires.